

paris-normandie.fr

Mesures annoncées par Emmanuel Macron : les écoles de l'Eure sont déjà de bonnes élèves

Elles visent à garantir à tous les mêmes chances de réussite. Fin avril, le président de la République Emmanuel Macron a dévoilé ses mesures pour l'école. Y figure l'arrêt des fermetures d'établissements de premier degré sans l'accord du maire. Un préalable qui existe pourtant depuis de nombreuses années dans l'Eure. Sur les neuf actées pour la prochaine rentrée, toutes ont d'ailleurs été décidées en concertation avec les élus.

Les mesures annoncées par le chef de l'État comprennent également le dédoublement des classes de grande section de maternelle (GS) et la limitation à 24 élèves par classe, de la GS au CE1. Là encore, elles se traduisent déjà dans les faits, dans le département.

Taux d'encadrement inédit

Dans un contexte de baisse démographique observée ces dernières années (243 élèves en moins à la rentrée 2019) et à moyens constants, **Laurent Le Mercier**, le directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Eure, a pu maintenir un taux d'encadrement satisfaisant : 5,6 enseignants pour 100 jeunes. « *Il n'a jamais été aussi haut* », se réjouit-il.

Aujourd'hui, le nombre moyen d'élèves par classe dans le département s'élève à 23,7 en maternelle et 21,7 en élémentaire. Soit moins que la moyenne nationale (respectivement 25,1 et 22,1).

Concernant le plafonnement des effectifs dans l'Eure, 40 % des classes de maternelle se situent déjà en dessous du seuil de 24 élèves. Pour les CP-CE1, le taux bondit à 70 %. « *Cela permet d'avoir un meilleur climat scolaire et de s'occuper davantage des enfants, individuellement* », poursuit Laurent Le Mercier.

À la prochaine rentrée, les 22 classes de grande section en REP + (Réseau d'éducation prioritaire) seront dédoublées, afin de soutenir les plus fragiles. L'inspection académique table en outre sur 47 ouvertures de classes. Certaines le seront avec un plafonnement des effectifs à 24, et ce en dehors de l'éducation prioritaire.

Enfin, les effets de la scolarisation obligatoire dès 3 ans ont été anticipés. Des moyens supplémentaires seront dédiés à l'accueil des 220 nouveaux élèves.